

Faciliter ses démarches administratives avec le numérique

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Cette action de formation s'adresse aux
Travailleurs/ouvriers exerçant
au sein d'un ESAT.

Durée

2, en présentiel

Date limite d'inscription

17/01/2024

Lieux & dates

➡ Groupe 1
Cher

➡ Groupe 2
Eure-et-Loir

➡ Groupe 3
Indre

➡ Groupe 4
Indre-et-Loire

➡ Groupe 5
Loir-et-Cher

➡ Groupe 6
Loiret

Interlocuteur Opcos Santé

Karine Duval

karine.duval@opco-sante.fr

02 38 42 28 31

Contexte

Le nombre d'organismes administratifs et la multiplicité des formalités administratives à faire en ligne dans notre vie quotidienne et professionnelle rendent rapidement

certaines démarches compliquées, longues et fastidieuses.

Maîtriser les principales démarches administratives et savoir s'appuyer sur le numérique pour en venir à bout constitue un véritable levier d'autonomisation pour les Travailleurs d'ESAT qui pourront ainsi plus facilement mobiliser leurs droits et développer des passerelles vers le milieu ordinaire.

Afin de favoriser l'accès des travailleurs handicapés en ESAT aux droits et à l'autonomie, cette formation vise donc à les aider à mieux s'organiser dans les différentes démarches administratives de la vie courante avec l'aide du numérique.

Cette formation vise donc un double enjeu :

- ➡ rendre plus autonome les travailleurs dans leurs démarches administratives
- ➡ mais aussi leur permettre d'intégrer les atouts du numérique tout en les sensibilisant aux risques et aux dangers relatifs à Internet.

Objectifs

Les méthodes pédagogiques employées viseront à la participation active, à l'adhésion des stagiaires et mobiliseront des activités pédagogiques diverses afin de varier l'apprentissage.

La formation devra permettre une transposition immédiate des acquis dans la structure d'accueil des stagiaires.

La remise d'un support pédagogique structuré et réellement adapté à la formation délivrée est demandée, sa retranscription en FALC est également recommandée...

Prérequis

Cette action de formation nécessite une maîtrise minimum de l'informatique.

Contenu

- ➡ Identifier et repérer les principaux organismes administratifs, sites Internet institutionnels et les investir pour mobiliser ses droits (moncompteformation.gouv.fr, monservicepublic.fr, ameli.fr)
- ➡ Faciliter les démarches d'accès aux droits communs
- ➡ Comprendre, remplir, actualiser son ou ses profils sur des sites Internet institutionnels pour mobiliser ses droits
- ➡ Mieux m'organiser dans la gestion des documents administratifs
- ➡ Identifier les acteurs qui peuvent m'accompagner dans mes démarches et m'apporter une aide gratuitement : conseiller numériques, aidants « connects »...